

la conférence dans un orphelinat. Mais quant au troisième, on refusa de le livrer. La conférence dut s'assurer les services d'un avocat, qui obtint un ordre de cour en faveur de la mère. Cet enfant fut confié aux soins des Sœurs de la Providence.

London.

Le président du conseil particulier de London se plaint du peu d'assistance des membres pendant les mois d'été. L'assistance ne laisse rien à désirer ou à peu près l'hiver, mais l'été s'est le contraire.

Cette observation ne s'applique pas seulement aux conférences de London, mais à un grand nombre d'autres conférences. On considère trop notre société comme une société de bienfaisance, dont la nécessité cesse d'exister du moment qu'il n'y a plus de pauvres à secourir.

Si ceux-ci n'ont pas besoin de secours temporels ou matériels, ils ont toujours besoin de secours spirituels, d'encouragement, de bons conseils. Aux Présidents à inculquer les principes dans l'esprit des membres et tous s'en trouveront bien. En effet, observe M. le Président du conseil particuliers de London, tous gagneront les indulgences nombreuses accordées par les Souverains Pontifes. La caisse de la conférence augmentera, et quand la saison rigoureuse arrivera la conférence sera plus en mesure de faire face aux nombreux besoins qui se présenteront.

Guelph.

Le rapport de cette conférence rapporte un fait de misère qui mérite d'être rapporté.

Une famille se composant du père, de la mère et de cinq enfants, dont le plus vieux était âgé de 14 ans, eut le malheur de perdre la mère. Le père était un ivrogne de première classe. La conférence fit tous ses efforts pour placer les enfants dans